

*Nations Unies*  
**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**



QUARANTE-DEUXIÈME SESSION

*Documents officiels\**

PREMIÈRE COMMISSION  
13e séance  
tenue le  
mardi 20 octobre 1987  
à 15 heures  
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 13e SEANCE

Président : M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaïre)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Déclarations de :

- M. Vongsay (République démocratique populaire lao)
- M. Türkmen (Turquie)
- M. Djoudi (Algérie)
- M. In Sopheap (Kampuchea démocratique)
- M. Oramas Oliva (Cuba)
- M. Nengrahary (Afghanistan)
- M. Terrefe Tadesse (Ethiopie)

\*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE  
A/C.1/42/PV.13  
30 octobre 1987

FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 10.

POINTS 48 A 69 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. VONGSAY (République démocratique populaire lao) : Monsieur le Président, je voudrais, tout d'abord, au nom de ma délégation vous féliciter chaleureusement de votre brillante élection à la présidence de cette importante commission. Je suis persuadé que, sous votre sage et compétente direction, les travaux de notre commission seront menés à bonne fin. En vous souhaitant tout le succès possible, ma délégation vous assure de sa pleine coopération.

Nul n'ignore que les peuples du monde aspirent ardemment à vivre dans un monde meilleur et plus sûr, monde où ils seront à même de jouir d'une paix et d'une sécurité véritables et durables, et leur souhait ne saurait être exaucé sans que leurs dirigeants acceptent de donner effet ou de mettre en oeuvre scrupuleusement le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Malheureusement, ce voeu n'est, jusqu'à présent, qu'un voeu pieux car certains milieux s'obstinent toujours à rechercher la sécurité non dans le désarmement mais dans la supériorité militaire et stratégique, voire même dans la dissuasion nucléaire. Ces milieux ne tiennent pas compte des réalités du monde d'aujourd'hui, qui est devenu de plus en plus interdépendant et où, à l'âge nucléaire et spatial, toute sécurité ne peut être que globale et égale pour tous les pays et les peuples, quels que soient leur taille, leur système socio-économique et leur niveau de développement.

C'est cette doctrine militaire offensive, ce mode de pensée et de réflexion politique anachroniques qui freinent tout progrès significatif dans les travaux de la Conférence du désarmement de Genève touchant particulièrement les questions aussi cruciales que la cessation de la course aux armements nucléaires et le désarmement nucléaire, la prévention de la guerre nucléaire, l'interdiction des essais nucléaires, et j'en passe.

Pour ce qui est de cette dernière question, ma délégation se félicite des efforts persévérants et créateurs du groupe des pays socialistes qui ont récemment soumis dans ce forum un projet de document important s'intitulant "Dispositions fondamentales d'un traité sur l'interdiction générale et complète des essais nucléaires". Il est à souhaiter que les résultats des négociations soviéto-américaines devant s'ouvrir incessamment sur le même sujet puissent donner un coup d'accélérateur aux négociations multilatérales en cours à Genève.

M. Vongsay (Rép. dém. pop. lao)

C'est un lieu commun de dire que l'accord de principe auquel sont parvenus récemment l'Union soviétique et les Etats-Unis sur l'élimination totale de leurs missiles nucléaires à moyenne et courte portée constitue un événement historique dont la communauté internationale n'a pas manqué de se réjouir. Cet accord de principe, quand bien même il ne couvre qu'une quantité infime d'armements nucléaires, pourra inéluctablement jouer un rôle de catalyseur dans le processus global de limitation des armements et désarmement nucléaire. Le Gouvernement lao exprime le souhait qu'au cours de leurs rencontres prévues pour cette semaine à Moscou et destinées à préparer le Sommet soviéto-américain, les hauts responsables et experts des deux pays puissent enregistrer des résultats tangibles relativement à la réduction substantielle de leurs arsenaux stratégiques offensifs, au problème du renforcement du régime du Traité sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques (ABM), ainsi qu'à la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Il convient de dire qu'à cet égard, la communauté internationale ne se fait pas trop d'illusions car il n'est pas facile de faire table rase des idées préconçues, des modes de pensée politico-militaires surannés qui se sont ancrés depuis belle lurette dans les esprits des dirigeants des complexes militaro-industriels d'un certain nombre de pays. On pourrait se demander alors si les adeptes de tout conflit nucléaire limité sur terre et voire même de cette apocalyptique "guerre des étoiles" sont, au tréfonds d'eux-mêmes, convaincus qu'ils en sortiront vainqueurs. Nous ne le pensons pas car ces milieux, et même le Président Reagan, lors de son premier sommet avec M. Gorbatchev à Genève, en novembre 1985, ont reconnu clairement, à moins qu'ils ne soient hypocrites, que la guerre nucléaire, puisqu'elle ne peut pas être gagnée, ne doit jamais être livrée. Voilà la problématique du désarmement.

Pour résoudre progressivement ce problème crucial et lancinant, il faudrait aller au fond des choses et essayer de détecter les causes qui freinent tout progrès significatif ou toute percée remarquable dans le processus de négociations tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral. Nous sommes donc en présence des facteurs peur, méfiance et suspicions. Il faudrait coûte que coûte dissiper progressivement ce climat de peur et de méfiance générateur de confrontation et lui substituer un climat, une atmosphère de confiance, de compréhension mutuelle et de coopération pacifique et mutuellement avantageuse.

M. Vongsay (Rép. dém. pop. lao)

Dans cet ordre d'idées, le Gouvernement lao ne peut que se féliciter de la position constructive et des propositions concrètes réalistes de l'Union soviétique et des pays socialistes, membres de l'alliance politico-militaire de Varsovie, parmi lesquelles figure notamment le programme général de paix par le désarmement adopté par l'Union soviétique en janvier 1986, visant à débarrasser le monde des armes nucléaires et de tous les types d'armes de destruction massive d'ici à l'an 2000.

M. Vongsay (Rép. dém. pop. lao)

On se rappellera que la communauté internationale, la huitième Conférence au sommet des pays non alignés, à Harare, et les six chefs d'Etat ou de gouvernement de cinq continents ont rendu un vibrant hommage à l'Union soviétique pour avoir décrété unilatéralement un moratoire de 18 mois sur toutes ses explosions nucléaires. C'est là une mesure décisive et crédible de confiance qui témoigne de la bonne volonté et de la sincérité de la puissance nucléaire qui l'a prise, mesure que, regrettablement, l'autre grande puissance nucléaire n'a pas eu le courage politique d'adopter. Qui plus est, l'Union soviétique, comme l'a révélé la déclaration faite ici même il y a quatre jours par le Chef adjoint de la délégation soviétique, S. E. M. Petrovsky, a soumis quelques nouvelles initiatives et propositions concrètes significatives, destinées à promouvoir le climat de confiance parmi les Etats membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

Il reste à souhaiter que la bonne volonté et la sincérité de cet "open diplomacy" dont l'Union soviétique entend aujourd'hui faire preuve, en acceptant par exemple de se soumettre à des mesures de vérification sur place des plus strictes, dans un esprit de réciprocité, ne soient pas exploitées à des fins répréhensibles par les Etats-Unis et leurs alliés, membres de l'OTAN.

Nous sommes également d'avis que la communauté internationale doit intensifier tous ses efforts en vue d'arrêter et d'inverser la course aux armements classiques, problème sur lequel notre délégation au cours de la récente Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement a eu l'occasion de mettre l'accent.

Parlant du problème de réduction des armements tant nucléaires que classiques, mon pays voudrait réaffirmer son soutien à l'ensemble des propositions et initiatives de paix et de désarmement des plus constructives, adoptées à l'issue de la réunion au sommet du Comité politique consultatif des Etats parties au Pacte de Varsovie, tenue en mai dernier à Berlin, capitale de la République démocratique allemande. Il est souhaitable, comme l'ont proposé les pays socialistes d'Europe, que les deux alliances politico-militaires tiennent aussitôt que possible des consultations et négociations sérieuses aux fins de procéder, entre autres choses, à une étude comparative de leurs doctrines et stratégies militaires respectives. Il est évident que tout déséquilibre constaté dans le domaine des forces armées comme dans le domaine des armements devrait être corrigé et redressé dans un esprit d'équité et de justice.

M. Vongsay (Rép. dém. pop. lao)

Mon pays tient aussi à réaffirmer son soutien aux propositions avancées par la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie et d'autres pays de cette région visant à établir un corridor exempt d'armes nucléaires en Europe centrale et à faire de la péninsule Balkanique une zone exempte d'armes nucléaires et d'armes chimiques. Par ailleurs, le plan de paix présenté par la Pologne et généralement connu sous le nom de plan Jaruzelski, dont la mise en oeuvre contribuerait à renforcer la paix et la sécurité dans ce continent très sensible qu'est l'Europe, jouit de l'appui du Gouvernement lao.

Les peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine aspirent eux aussi à mener une existence heureuse et prospère dans un monde exempt de violence et d'armes tant nucléaires que classiques. Ils souhaitent que leurs zones et continents respectifs qui forment cette planète commune puissent être réellement transformés en zones de paix et exemptes d'armes nucléaires.

Mon pays s'associe aux efforts de la communauté internationale visant à transformer la région de l'Asie et du Pacifique en une zone dénucléarisée. C'est ainsi qu'il réaffirme son soutien résolu aux propositions du Secrétaire général, M. Mikhail Gorbatchev, rendues publiques à Vladivostok en juillet de l'année dernière, et à la déclaration de Rarotonga. Pour ce qui est de l'Asie du Sud-Est, région dont fait partie mon propre pays, nous sommes tout à fait favorables à l'idée d'y établir une oasis de paix, de stabilité et de coopération et une zone dénucléarisée.

Voilà les quelques observations et remarques que nous avons cru bon de faire au stade actuel du débat général sur le désarmement. La communauté internationale, et plus particulièrement l'ONU, estimons-nous, se devrait d'affirmer davantage son autorité et d'accroître son rôle dans la promotion du processus de désarmement nucléaire, et ce dans le but sublime de conjurer le péril nucléaire qui pèse lugubrement sur l'avenir de l'humanité tout entière et dont le spectre s'avère plus menaçant que l'épée de Damoclès.

Le monde sans armes nucléaires et sans violence n'est pas un monde utopique; il est un monde réel et à l'édification duquel les efforts sincères, soutenus de la part de tous les Etats et peuples de cette planète, s'avèrent indispensables. Les matériaux, les principes et les garanties essentiels dont la communauté internationale a besoin pour édifier un tel monde pourront faire l'objet d'une longue discussion lorsque la Commission aura à examiner le point consacré à l'établissement d'un système général de paix et de sécurité internationales.

M. TURKMEN (Turquie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens à vous présenter nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la Première Commission. La Commission est appelée à traiter plusieurs questions vitales à un moment crucial et nous sommes convaincus que votre expérience et votre sagesse s'avèreront précieuses pour que ses travaux aboutissent à des résultats constructifs. Je vous souhaite et souhaite aux autres membres du Bureau mes meilleurs voeux de succès dans votre tâche.

Les déclarations que nous avons entendues au cours des discussions, notamment des représentants de pays qui jouent un rôle clef dans les négociations sur le désarmement, traduisent bien le nouveau climat d'optimisme et d'espoir qui règne dans les relations internationales. Nous espérons que cette nouvelle atmosphère de dialogue et d'engagement quant à des négociations sérieuses et à des démarches novatrices et constructives aura une influence positive sur nos discussions. Un environnement international plus sûr et plus stable, des progrès dans les questions relatives aux relations Est-Ouest, une plus grande confiance dans les relations mutuelles et des accords fondamentaux sur la limitation des armements et le désarmement bénéficieront au monde entier et renforceront la paix et la sécurité internationales.

Alors que nous abordons une étape plus prometteuse dans les négociations sur le désarmement, il convient de prendre conscience de ce qui est en jeu. La sécurité est une considération primordiale pour tous les pays. Le désarmement est bénéfique dans la mesure où il ne réduit pas la sécurité obtenue grâce aux moyens de défense et de dissuasion mais, au contraire, favorise des relations militaires et politiques susceptibles de renforcer la sécurité. En examinant les mesures de désarmement, la Turquie n'oubliera pas que, en raison de sa situation géopolitique, elle a, historiquement connu de graves menaces à sa sécurité. De fait, la Turquie se trouve en Europe où existent les plus grandes concentrations de forces militaires et d'armements. Par ailleurs, elle se trouve près du Moyen-Orient où la situation devient de plus en plus imprévisible, explosive et instable. Les conflits, les divisions régionales et la méfiance ont des incidences sur l'ensemble de l'environnement politique et militaire dans la région.

M. Türkmen (Turquie)

Pour ce qui est des armes nucléaires, la Turquie se trouve à la portée, non seulement des missiles nucléaires à longue portée et à portée intermédiaire en Europe ou en Asie, mais également à la portée des armes nucléaires et des missiles à courte portée. Il est donc compréhensible que la Turquie considère la limitation des armements et le désarmement comme un processus global qui comprend les forces nucléaires comme les forces classiques et les mesures propres à renforcer la confiance.

La conclusion entre les Etats-Unis et l'Union soviétique d'un accord sur les missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée avec une portée allant de 500 à 5 500 kilomètres sera importante à beaucoup d'égards. Ce sera le premier accord portant sur les armes nucléaires qui éliminera toute une catégorie d'armes nucléaires au lieu de leur fixer un plafond. Il comprendra également des mesures concrètes de vérification et empêchera donc toute détérioration de la confiance et de la sécurité nationales. Cet accord a été rendu possible du fait que l'on a reconnu que les intérêts de sécurité des deux parties ne peuvent être garantis que si les disparités sont éliminées. Avec toutes ces caractéristiques, l'accord sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) sera un précédent important pour l'avenir des négociations sur le désarmement. Nous espérons que le Secrétaire d'Etat Shultz et le Ministre des affaires étrangères Chevardnadze pourront très bientôt mettre la dernière main à l'accord historique sur les FNI à Moscou.

Bien que l'accord sur les missiles à portée intermédiaire ne couvre qu'un petit pourcentage des arsenaux nucléaires existants, nous espérons que la percée réalisée au cours du dialogue soviéto-américain aura une influence favorable sur les négociations relatives aux missiles nucléaires stratégiques et aux systèmes spatiaux. Nous estimons qu'un accord entre les Etats-Unis et l'Union soviétique visant à réduire de 50 % les armes nucléaires stratégiques sera une réalisation extraordinaire. Nous pensons toujours que les deux parties devraient respecter rigoureusement les accords existants en matière de limitation des armements. De plus, nous sommes convaincus que tous les pays dotés d'armes nucléaires devraient être disposés à contribuer à l'élimination des armes nucléaires et que les pays non nucléaires devraient respecter les politiques de non-prolifération. Toute tentative de la part d'un pays pour acquérir la suprématie dans une région du monde quelle qu'elle soit grâce aux armes nucléaires aura des conséquences incalculables.

L'interdiction globale des essais demeure l'une des tâches les plus importantes et les plus urgentes de l'ordre du jour nucléaire. Nous prenons acte

M. Türkmen (Turquie)

avec satisfaction de l'accord entre les deux grands États dotés d'armes nucléaires d'entamer des négociations sur la limitation et l'ultérieure interdiction des essais nucléaires grâce à un processus graduel. Il s'est cependant avéré impossible d'entreprendre des travaux de fond sur une interdiction globale des essais au niveau multilatéral. Nous espérons que la Conférence du désarmement sera bientôt en mesure de convenir d'un mandat pour un comité ad hoc dans ce domaine.

En ce qui concerne les zones exemptes d'armes nucléaires, nous continuons d'être en faveur de la création de ces zones, avec l'accord de tous les États intéressés dans les régions où de telles armes n'existent pas et où ces zones peuvent apporter une contribution de poids à la prévention de la prolifération des armes nucléaires. Néanmoins, dans les régions saturées d'armes nucléaires de toutes sortes, la création de telles zones ne renforcera la sécurité que si des mesures de désarmement effectives et portant sur toute la région sont prises simultanément.

Nous croyons fermement que l'espace extra-atmosphérique devrait être réservé à des fins pacifiques et servir l'intérêt commun de toute l'humanité. L'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique doit être prévenue. Le régime juridique en vigueur applicable à l'espace extra-atmosphérique doit être scrupuleusement respecté. Nous prenons acte des travaux qui ont été faits jusqu'à présent par le Comité spécial sur l'espace extra-atmosphérique de la Conférence du désarmement et sommes favorables au rétablissement du Comité spécial par la Conférence au début de sa session, en 1988. Des accords bilatéraux et multilatéraux visant à renforcer et à compléter le contexte juridique actuel feront sans aucun doute l'objet de négociations ardues. A cet égard, nous accordons une importance particulière à l'objectif que les États-Unis et l'Union soviétique déclarent poursuivre, qui est d'élaborer des accords efficaces visant à prévenir la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Les mesures dans le domaine du désarmement nucléaire ne constitueront pas seulement un premier pas dans cette tâche redoutable qui consiste à créer un monde plus sûr en assurant l'équilibre à un niveau d'armements considérablement plus bas. Il est essentiel, pour le succès de futurs efforts dans le domaine de la réduction des armements, de ne pas perdre de vue que la limitation des armements et les efforts en matière de désarmement dans les domaines nucléaire et conventionnel, ainsi que dans le domaine chimique, sont étroitement liés les uns aux autres et constituent un seul tout.

M. Türkmen (Turquie)

L'élimination des forces nucléaires à portée intermédiaire fera ressortir la disparité entre les forces classiques des Etats parties au Pacte de Varsovie et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord et accentuera la nécessité impérieuse d'étudier la question de l'équilibre des forces classiques de façon plus concrète. On ne peut examiner la question des armes nucléaires indépendamment d'autres domaines si l'on veut renforcer la sécurité par des niveaux d'armements moins élevés. La Turquie attache donc une grande importance aux négociations portant sur la stabilité des armements classiques à Vienne. Nous espérons fermement que les parties adopteront une approche réaliste et constructive qui permettra de jeter les bases d'un processus visant à créer et à renforcer une atmosphère de confiance durable. De même, une approche plus souple est nécessaire dans les négociations sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces à Vienne. De sensibles progrès dans ces négociations seront aussi un signe d'encouragement pour l'avenir des négociations sur la stabilité en matière d'armes classiques.

Il va sans dire que ces efforts n'auront les résultats souhaités que s'ils se font sans nuire à la sécurité des pays intéressés. Les caractéristiques géopolitiques d'une région donnée devront être prises en considération dans l'évaluation des conséquences de toute mesure donnée de désarmement.

Tout progrès dans le domaine du désarmement est directement lié aux préoccupations en matière de sécurité et aux perceptions des pays intéressés. Les mesures propres à accroître la confiance ont un rôle important à jouer à cet égard. Nous attachons une importance particulière aux mesures propres à accroître la confiance énoncées dans l'Acte final de la Conférence d'Helsinki, ainsi qu'à celles adoptées à la Conférence de Stockholm l'an dernier et à leur mise en oeuvre stricte. En témoignage de son respect scrupuleux de l'esprit et de la lettre de ces mesures, la Turquie a répondu, rapidement et favorablement, à une demande de l'Union soviétique, conforme aux dispositions pertinentes du document de Stockholm, visant à envoyer une équipe d'inspection soviétique à des manoeuvres militaires qui se sont déroulées au début de ce mois en Thrace, en Turquie, avec la participation de certains de nos alliés.

Par la même occasion, je voudrais insister sur l'importance d'une plus grande ouverture dans les questions militaires. La transparence et la comparabilité dans les questions militaires est l'un des éléments essentiels du renforcement de la confiance, ainsi qu'une condition préalable au succès des négociations en matière de désarmement. C'est aussi un élément qui indiquera le degré de sincérité des

M. Türkmen (Turquie)

Etats lors de la conclusion et de la mise en oeuvre d'accords de désarmement. C'est pourquoi nous demandons instamment à tous les Etats intéressés de recourir au rapport annuel des Nations Unies en tant qu'instrument en ce qui concerne les dépenses militaires, qui constituent un mécanisme disponible dans ce domaine. Nous estimons que la déclaration faite à la Commission par le représentant soviétique le 16 octobre comporte des éléments positifs et intéressants à cet égard.

Nous nous félicitons des progrès accomplis cette année par le Comité spécial de la Conférence du désarmement dans le domaine des armes chimiques. L'utilisation des armes chimiques a confirmé qu'il était urgent de conclure une convention sur l'interdiction totale de la mise au point, de la production et du stockage de ces armes et sur leur destruction, assortie de systèmes de vérification fiables et effectifs, y compris d'inspections sur place et par mise en demeure. Nous restons d'avis que seule une interdiction totale peut libérer le monde des systèmes d'armes chimiques.

Nous sommes satisfaits des résultats de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. Le Document final, adopté par consensus, grâce au bon sens et à la souplesse de tous les groupes intéressés, constituera un vaste cadre pour nos efforts futurs en vue d'atteindre ce double objectif de l'humanité.

M. Türkmen (Turquie)

Enfin, je voudrais faire quelques observations à propos de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. A sa première session de fond tenue du 25 mai au 6 juin 1987, le Comité préparatoire a adopté un ordre du jour de vaste portée en vue de cette session extraordinaire sans pouvoir, faute de temps, s'appesantir de manière appropriée sur les points devant être inscrits à l'ordre du jour. Nous sommes convaincus que, dans ses futurs travaux, le Comité préparatoire se consacrera à l'étude, sur le fond, des différents points de l'ordre du jour, et pourra cerner ainsi les domaines les plus prometteurs en vue d'un consensus.

Certes, nous continuons à souscrire entièrement aux principes et priorités formulés dans le Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, mais nous sommes d'avis que la troisième session extraordinaire devrait nous permettre d'évaluer les objectifs énoncés dans le Document final et d'accélérer leur réalisation, compte tenu des possibilités et des défis que représentent les événements qui se sont produits depuis la première session extraordinaire tenue il y a près de 10 ans.

M. DJOUDI (Algérie) : Monsieur le Président, j'ai grand plaisir à vous exprimer la satisfaction de la délégation algérienne de vous voir présider les travaux de cette commission. En vous investissant de cette haute charge, c'est un hommage mérité que notre commission a voulu rendre à votre personne et à votre pays. Vos qualités personnelles, votre hauteur de vue, vos remarquables qualités professionnelles connues de nous tous vous désignaient naturellement à cette charge dont vous saurez, nous en sommes certains, vous acquitter au meilleur avantage des résultats qui en sont attendus. Je voudrais assurer l'ami et le représentant d'un grand pays africain frère que vous êtes de la disponibilité et de la coopération pleines et entières de la délégation algérienne.

Bien qu'il reste à confirmer de manière formelle et définitive, l'accord de principe auquel sont parvenus les Etats-Unis et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur le retrait et la destruction des missiles de courte et de moyenne portée en Europe constitue assurément un événement longtemps attendu. Il intervient après une longue période de dangereuse tension dans les relations entre les superpuissances et, bien que n'étant pas encore symptomatique d'une prévalence de la détente souhaitée, il augure, à coup sûr, de meilleures perspectives pour le dialogue et la concertation dans les relations internationales.

M. Djoudi (Algérie)

L'importance considérable qui lui est déjà reconnue procède naturellement de ce qu'il constituerait le premier accord authentique de désarmement nucléaire jamais conclu à ce jour. De ce point de vue, il ne peut être accueilli qu'avec la plus grande satisfaction. Mais pour retenir cette charge historique significative qui le situerait au-dessus de la vicissitude qui caractérise les relations entre les deux superpuissances, il doit être, avant tout, porteur d'un effet d'entraînement de nature à favoriser la conclusion heureuse des négociations bilatérales et multilatérales en cours en matière de désarmement. A ce titre, la délégation algérienne souhaiterait livrer quelques-unes des observations qui lui semblent essentielles.

Premièrement, les négociations devraient pouvoir se poursuivre en vue de la conclusion d'accords portant sur la réduction graduelle, en vue de leur élimination totale, des armes nucléaires stratégiques. De ce point de vue, il y a lieu d'espérer que les deux superpuissances conduiront résolument les négociations en vue d'atteindre, dans un premier temps, les objectifs qu'elles se sont fixés d'un commun accord à Reykjavik de réduire leurs arsenaux nucléaires stratégiques de 50 %.

De la même manière, il est essentiel que soient activées les négociations en vue de l'interdiction totale des essais d'armes nucléaires et que s'engagent résolument celles tendant à prévenir une course aux armements dans l'espace. Il va également de soi qu'un tel processus exige simultanément le respect des accords bilatéraux de limitation des essais souterrains d'armes nucléaires de 1974 et 1976 et celui, dans son interprétation restrictive, du Traité ABM.

Deuxièmement, les négociations bilatérales ne doivent pas marginaliser mais, tout au contraire, valoriser les négociations multilatérales, principalement celles qui se déroulent au sein de la Conférence du désarmement. Il est, de ce point de vue, injustifiable qu'à ce jour la Conférence n'ait pu engager valablement ne serait-ce qu'un début de négociation sur les questions nucléaires dont elle est saisie et qu'elle n'ait pu, pour ce faire, mettre sur pied le cadre adéquat pour de telles négociations que constituerait la création d'organes subsidiaires. Il est dès lors urgent que soient notamment entreprises des négociations en vue de la conclusion d'un accord sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires. Des progrès technologiques considérables ont été faits, accompagnés, pour la première fois, d'acceptation de règles strictes de surveillance et de contrôle qui permettent d'atteindre un seuil largement satisfaisant de vérification en matière d'interdiction de ces essais. Des progrès comparables ont été réalisés dans le

M. Djoudi (Algérie)

domaine de la vérification d'un accord sur l'interdiction des armes chimiques, dont il faut espérer la conclusion au plus tôt.

Troisièmement, si les négociations en matière de désarmement doivent viser à garantir une sécurité accrue, il y a lieu de rappeler que celle-ci est indivisible et qu'elle doit être recherchée à l'avantage de tous les Etats. Ainsi, le retrait et la destruction des missiles à courte et moyenne portée déployés en Europe laisseraient entier le problème posé par la formidable concentration de flottes de guerre et d'armes nucléaires en Méditerranée. C'est le lieu de rappeler que l'Europe de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), pourtant si proche géographiquement des pays riverains du sud de la Méditerranée, reste obstinément lointaine de leurs préoccupations légitimes de sécurité. C'est ce qui explique l'initiative prise par les pays non alignés méditerranéens réunis à Brioni, en Yougoslavie, en juin dernier, d'attirer une fois de plus l'attention des deux superpuissances et de leurs alliés respectifs sur la nécessité d'instaurer un dialogue visant à promouvoir une sécurité égale pour tous les Etats de la Méditerranée.

Quatrièmement, il n'existe pas d'alternative au désarmement nucléaire. Quelles que soient les assurances des uns, sûrs de leur supériorité militaire, et quelles que soient les craintes des autres, enfermés dans la logique de la dissuasion, aucun système de défense ne peut rendre l'arme nucléaire obsolète et encore moins pour ce qui concerne la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires.

L'obstination à affirmer le contraire ou à le redouter ne fait que confirmer une vision bipolaire des relations internationales et la conception euro-péo-centriste de la sécurité du monde. Il ne s'agit pas seulement de mettre en cause le fameux bouclier spatial qui n'en finit pas de soulever les plus grands doutes sur sa faisabilité, même parmi ses partisans originaux. Aucun bouclier spatial ne peut garantir la neutralisation du recours ou de la menace de recours à l'arme nucléaire contre un Etat non doté d'armes nucléaires. Même si un système d'interception et de destruction des missiles intercontinentaux pouvait être réalisable, il banaliserait tout au contraire dangereusement, plus qu'il ne la rendrait obsolète, l'arme nucléaire à courte allonge, laquelle conserverait ainsi ce redoutable pouvoir d'annihilation qui menacerait toujours les Etats non dotés d'armes nucléaires, et particulièrement ceux d'entre eux qui ont choisi de rester en dehors des deux principales alliances militaires.

M. Djoudi (Algérie)

Ainsi, la vulnérabilité à une attaque nucléaire peut être une crainte récente chez certains pays militairement développés qui ont cru pouvoir durablement maîtriser à leur avantage les instruments de la dissuasion. Pour les pays du tiers monde, elle est depuis 40 ans une donnée majeure d'un environnement international fondamentalement inapte à garantir leur sécurité contre l'utilisation ou la menace de l'utilisation de l'arme nucléaire.

M. Djoudi (Algérie)

Pour se référer aux deux situations aujourd'hui les plus envisageables, quel système de défense, quelle garantie, hors le bannissement de l'arme nucléaire, préserveraient les Etats de la ligne de front en Afrique australe ou les pays arabes du Moyen-Orient contre la menace de l'arme nucléaire dont disposent l'Afrique du Sud et Israël?

Il est essentiel que la question du désarmement nucléaire retrouve pleinement son importance prioritaire et fasse l'objet, à ce titre, de négociations conséquentes. La question nucléaire ne peut plus être abordée par ses seuls aspects périphériques ou hypothétiques. Ainsi, la prolifération horizontale des armes nucléaires s'est révélée d'une dimension limitée, contrairement aux prévisions alarmistes d'il y a une vingtaine d'années alors que la prolifération verticale, de loin le plus grand danger, ne cesse d'atteindre les sommets d'une redoutable sophistication. Ce n'est pas là légitimer la prolifération horizontale des armes nucléaires ou en minimiser les risques, mais il faut bien convenir qu'elle met aujourd'hui surtout en cause l'Afrique du Sud et Israël, promus durant ces deux dernières décennies au rang mi-clandestin, mi-officieux, de puissances nucléaires.

Appréhendée de nouveau en ses termes originels, la question des armes nucléaires ne laisse pas d'autre alternative que le désarmement nucléaire. Seul, en effet, le désarmement nucléaire est de nature à affranchir définitivement l'humanité de la menace de son extinction. Il est seul aussi à pouvoir garantir la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace de recours à de telles armes. Seul, enfin, le désarmement nucléaire consacrerait la vocation exclusivement pacifique de l'énergie nucléaire. Ainsi, le défi n'est pas technologique qui pousserait à rechercher dans une course aux armements dans l'espace la réponse à la menace nucléaire. Il est politique et exige la poursuite d'un processus authentique de désarmement nucléaire par la négociation d'accords internationaux contraignants et vérifiables.

Pour aussi importante qu'elle puisse être, la question du désarmement nucléaire ne saurait éclipser celle du désarmement classique, dont les termes doivent pouvoir être valablement posés à l'échelon de priorité qui lui est justement reconnue. Cela est particulièrement vrai pour l'Europe qui, de toutes les régions du monde, est celle où se situe la plus forte concentration d'armes classiques. De ce point de vue, nous saluons les efforts qui sont faits dans le cadre du dialogue entre les principales alliances militaires pour promouvoir les

M. Djoudi (Algérie)

mesures propres à accroître la confiance et engager un processus de négociations sur la réduction des forces conventionnelles. L'enjeu et l'importance de ces efforts ne peuvent nous échapper s'agissant d'une région du monde qui, dans un passé encore récent, a mis par deux fois en danger la paix mondiale et qui, aujourd'hui encore, est désignée comme le théâtre potentiel d'un conflit majeur. Mais c'est là précisément que se situe le niveau d'une spécificité qui est le résultat d'une évolution historique et militaire particulière qui ne saurait être étendue au reste du monde. Si la détente en Europe est d'une part éminemment souhaitable, si, d'autre part, elle ne doit pas se poursuivre dans l'ignorance des exigences de la sécurité de la Méditerranée et, partant, du tiers monde, elle ne peut pourtant déboucher sur des mesures d'application nécessairement universelles.

Les problèmes de sécurité du tiers monde requièrent la plupart du temps une démarche spécifique. Ainsi, les relations Est-Ouest mettent en présence deux blocs militaires qui coexistent face à face depuis 40 ans dans la préparation ou la crainte d'un affrontement perçu comme inévitable mais dont le dialogue et la détente doivent précisément permettre d'atténuer, sinon d'éliminer, les risques. Dans les pays du tiers monde, les conflits ouverts sont d'abord une réalité qui doit beaucoup aux séquelles récurrentes du colonialisme et met en cause, bien souvent, l'ingérence et l'intervention étrangères propres aux politiques de puissance. Leur dépassement exige, par conséquent, beaucoup de la conduite, dans leurs relations internationales, des principaux Etats engagés dans le processus de la CSCE. C'est dire que le problème du désarmement classique et des mesures propres à accroître la confiance, s'il doit concerner les pays du tiers monde, ne peut être posé au sein de la Première Commission ou de la Commission du désarmement dans les termes exclusifs d'une approche spécifique à l'Europe, les notions d'attaque par surprise ou de doctrines militaires offensives, par exemple, étant des concepts propres à une logique de la confrontation Est-Ouest qui n'a pas nécessairement son prolongement dans ces régions du monde où le Mouvement des pays non alignés entend affirmer son indépendance à l'égard des blocs.

Partant d'une perception de leur devenir conçu comme essentiellement communautaire, mûs par une solidarité naturelle inscrite dans la similitude des situations et dans l'identité des défis politiques et économiques, les efforts des pays du tiers monde, organisés dans un cadre régional comme l'Organisation de l'unité africaine, ou interrégional comme le Mouvement des pays non alignés, tendent au dépassement des conflits locaux et s'attachent davantage à renforcer les

M. Djoudi (Algérie)

mesures propres à accroître la sécurité commune, à promouvoir l'autonomie collective et à préserver et renforcer leur capacité d'action sur la scène internationale.

En dépit des difficultés qu'elle a pu rencontrer à l'origine, la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement a pu conclure par l'adoption d'un document final. Ce succès est d'abord celui du multilatéralisme qui a ainsi, opportunément, administré la preuve de sa vitalité et la permanence de sa validité. Au-delà du symbole, il convient cependant d'observer les limites du document ainsi adopté, qui ne pourra révéler toutes les promesses dont on a voulu le créditer que dans la mesure où le suivi de l'application de son programme d'action est pris en charge par des mécanismes appropriés et de manière régulière. De ce point de vue, la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le désarmement sera une première occasion d'évaluer avec suffisamment de recul le degré d'engagement effectif qu'auront consenti les Etats au titre des mesures qu'ils ont convenu d'adopter ou d'envisager.

Par ailleurs, et s'agissant de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, il y a lieu d'espérer que la nouvelle vigueur qui semble animer les négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et que nous attendons de voir s'étendre aux négociations multilatérales, trouve également son expression dans la formulation de conclusions appropriées de nature à renforcer le consensus autour des principes, objectifs et priorités établis par le document final de la première session extraordinaire et déboucher sur de nouvelles mesures concrètes orientées vers sa mise en oeuvre effective.

De plus en plus, le consensus tend à devenir le moyen privilégié d'adoption des projets de résolution soumis à la Première Commission. Il est par ailleurs l'instrument exclusif de prise de décision au sein de la Conférence du désarmement. Il est aussi une pratique consacrée par l'usage au sein de la Commission du désarmement.

Défini comme le moyen par lequel le plus petit commun dénominateur est hissé à son niveau le plus élevé, il offre assurément un potentiel inépuisable de recherche d'un niveau optimal d'accord sur les sujets les plus variés. Il peut surtout être un instrument inestimable de l'expression de la volonté commune, si celle-ci doit réellement inspirer les décisions concertées qui ne sont pas appelées à rester sans lendemain. Il est cependant regrettable que le consensus, qui désigne aussi bien

M. Djoudi (Algérie)

le mode de prise de décision lui-même, que le processus de négociation qui rend possible une telle décision, ne soit souvent exploité que pour ces ressources qui le disposent à aligner le point de vue de la majorité sur celui de la minorité, quand ce n'est pas à octroyer un droit de veto favorisant et perpétuant l'impasse. C'est à ce titre qu'il faut déplorer l'impossibilité dans laquelle se trouve depuis plusieurs années la Commission du désarmement d'adopter une série de recommandations sur la capacité nucléaire de l'Afrique du Sud, un nombre compté de délégations s'opposant toujours à l'adoption d'un texte pourtant généralement acceptable.

D'autre part, la remise en cause sournoise du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, pourtant adopté par consensus, n'est certainement pas de nature à rassurer ceux qui se sont convaincus qu'un accord général est le moyen le plus sûr d'exprimer durablement un engagement commun et une volonté collective.

M. Djoudi (Algérie)

Alors que la Première Commission a décidé de maintenir à l'examen la question de la rationalisation de ses procédures, on ne peut éviter de rappeler que la recherche du consensus n'est obligation morale que tant qu'elle se préoccupe sérieusement de trouver un juste équilibre entre les différents points de vue en présence et un degré significatif d'engagement de la volonté collective. C'est en ce sens qu'il appelle aux consultations poussées et aux accommodements réciproques. Il ne saurait être excessivement sollicité dans ses ressources immobilisantes et réductrices sans porter atteinte à la règle démocratique, voire à la valeur même de l'effort commun.

C'est de ce point de vue que ma délégation entend appuyer vos efforts en vue de réduire le nombre de projets de résolution pour élargir constamment la base d'accord entre les membres de cette commission et promouvoir chaque fois que possible une unité de vue sur les problèmes dont elle est saisie.

M. IN SOPHEAP (Kampuchea démocratique) : Monsieur le Président, c'est pour moi et la délégation du Kampuchea démocratique un grand plaisir de vous adresser nos chaleureuses félicitations pour votre élection unanime comme président de cette importante commission. Votre sagesse et vos vastes expériences sont les plus sûrs garants des succès de nos travaux. Ma délégation est d'autant plus heureuse que la Première Commission a porté son choix sur un représentant aux talents remarquables d'un grand pays, le Zaïre, qui est lié au Kampuchea par une amitié de longue date. Elle voudrait également féliciter les autres membres du Bureau et vous assurer de son entière coopération.

En dépit d'un accord de principe et quelques signes encourageants, la situation internationale demeure tendue. Après plus de 40 ans de négociations sur le désarmement depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la communauté internationale attend toujours la réalisation d'un traité sur une réduction véritable et équilibrée des armes nucléaires. Néanmoins, la course aux armements classiques et les programmes de modernisation des armes nucléaires et classiques continuent à battre leur plein, et les conflits armés locaux et régionaux s'intensifient. Enfin la crise économique qui sévit dans les pays du tiers monde ne cesse de s'aggraver et de peser sur leur sécurité et stabilité.

M. In Sopheap (Kampuchea démocratique)

Si une épée de Damoclès constituée par une éventuelle guerre nucléaire est suspendue pareillement au-dessus de nous tous, il en existe plusieurs constituées par les guerres conventionnelles, chimiques, subversives, annexionnistes, et par la pauvreté, suspendues particulièrement sur les pays en développement. Et quand ces épées tombent - comme c'est le cas au Kampuchea et en Afghanistan - des foyers de guerre sont allumés, mettant en danger la paix, la sécurité et la stabilité des régions entières et du monde. Sur ce point, nous devons rendre hommage aux pays du tiers monde qui ont joué - et continueront de jouer - un rôle capital dans le désarmement et la défense de la paix et de la sécurité internationales, grâce à leurs idées et initiatives raisonnables et pratiques et surtout aux luttes multiformes qu'ils ont menées individuellement ou collectivement pour défendre leur propre existence, indépendance et sécurité, et en même temps les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies.

Le Kampuchea comme tous les pays faibles du monde tout naturellement trouve un intérêt particulier dans la cause d'un désarmement effectif et l'établissement d'un monde sûr pour tous. Il souhaite que le désarmement soit accompagné de mesures effectives qui rendent impossibles toute agression, intervention militaire, recours à la force, chantage, ingérence dans les affaires intérieures, exercés par toute puissance, régionale ou globale, contre tout Etat, notamment les moins nantis, dans toutes les parties du monde, Europe, Asie et ailleurs. Malheureusement, jusqu'ici l'on voit que les réductions des armements et des troupes ne peuvent être consenties par l'hégémonisme au détriment de sa politique et de son idéologie. Dans le contexte géo-politique actuel fait de conflits, de tensions et de méfiance, un désarmement véritable reste encore un objectif éloigné. Des traités et accords difficilement obtenus ont été impunément violés. L'invasion de l'Afghanistan par exemple a sonné le glas à la ratification de SALT II, - ce qui ne dérange d'ailleurs pas outre mesure l'envahisseur qui, en vue de sa stratégie globale, n'aurait jamais sacrifié une conquête à un accord sur le désarmement. De même, toutes les décisions des instances internationales, celles de l'ONU et sa charte en particulier, quand elles ne correspondent pas à ses intérêts, sont simplement ignorées ou tournées en dérision par l'hégémonisme qui ne peut concevoir l'ONU, le Mouvement des non-alignés et toutes les conférences autrement que comme ses porte-parole ou ses instruments de domination. Ces instances elles-mêmes sont l'objet de ses tentatives de détournement pour les vider de leur sens originel et

M. In Sopheap (Kampuchea démocratique)

pour en faire son profit. Après tout, la multiplication des résolutions, des conférences, des organisations nouvelles découle de ce manque de volonté de respecter celles existantes.

D'autre part, à supposer que l'on arrive à la geler pour un certain temps, la course aux armements peut reprendre très rapidement, car son infrastructure industrielle, technologique, économique et politique restera entière. On a vu par exemple avec quelle rapidité et quelle cadence les essais nucléaires soviétiques ont repris après l'annonce de la fin du moratoire.

Des initiatives et des mesures ont été prises en faveur du désarmement nucléaire, et des progrès ont été réalisés dans certains domaines, ce dont nous réjouissons. Cependant, elles ne peuvent apporter une plus grande sécurité et contribuer à un plus grand bien-être des peuples que si l'hégémonisme et les politiques de puissance sont combattus en même temps.

Il convient de souligner que la guerre d'agression au Kampuchea n'est pas déclenchée par une puissance nucléaire. L'agresseur est au contraire très pauvre. Mais il a une politique d'expansion régionale bien arrêtée depuis un demi-siècle et qui vise à établir par l'annexion du Kampuchea et du Laos, une "Fédération indochinoise". Cette politique a des conséquences désastreuses pour la paix et la sécurité régionales et internationales, pour le désarmement et pour le développement.

Premièrement, elle est la cause de la guerre au Kampuchea et de la grave tension qui affecte toute la région du Sud-Est asiatique.

Deuxièmement, elle pousse l'agresseur à s'armer démesurément : avec une population de 60 millions d'habitants, il possède la troisième armée du monde, avec 1 200 000 hommes dans les unités régulières, 1 500 000 miliciens et forces paramilitaires - soit une personne sur 23 sur pied de guerre - et un armement qui ne cesse d'augmenter et de se moderniser. Ses seules troupes d'occupation au Kampuchea, estimées aujourd'hui à 140 000 hommes, dépassent en nombre des armées nationales entières de plusieurs pays, développés compris, de beaucoup plus grands que le Kampuchea. Au Kampuchea, peuplé de 7 millions d'habitants, il y a un soldat agresseur pour 50 habitants. Mais si nous ajoutons les soi-disant "conseillers" et les 700 000 colons, véritables soldats paysans, il y a un envahisseur pour sept Kampuchéens.

M. In Sopheap (Kampuchea démocratique)

Troisièmement, cette politique d'expansion régionale ouvre la voie à la superpuissance expansionniste globale pour intensifier la militarisation de la région. Cette superpuissance a déjà obtenu, en échange de son soutien à l'occupation du Kampuchea, les bases militaires de Cam Ranh et Danang, les premiers ports en eau chaude tant convoités pour consolider sa position et son avantage dans la région et projeter ses tentacules dans la mer de Chine méridionale, le Pacifique sud, le détroit de Malacca et l'océan Indien. Je ferai grâce des statistiques, qui sont données dans de nombreuses publications spécialisées et qui témoignent de sa présence accrue en troupes, flotte, aviation, stations de contrôle et de surveillance et autres installations.

M. In Sopheap (Kampuchea démocratique)

Par ailleurs, le discours de Vladivostok, en juillet de l'année dernière, n'est pas fait pour nous rassurer, car il étalait l'intérêt grandissant que cet expansionnisme global porte à la région de l'Asie pacifique et sa volonté d'y renforcer sa supériorité, et d'y déployer son parapluie politique et économique. C'est tout cela qui explique pourquoi cette superpuissance, qui tient des leviers de commande très importants, sans lesquels l'agresseur de mon pays ne pourrait poursuivre son occupation, refuse d'aider à résoudre politiquement le problème du Kampuchea et s'efforce au contraire de faire accepter par la communauté internationale le fait accompli de cette occupation.

Quatrièmement, enfin, cet expansionnisme régional ruine non seulement notre pays et notre peuple, mais aussi son propre pays et son propre peuple. Les malheurs, souffrances et dévastations semés dans mon pays et sur mon peuple sont bien connus. Mais il est utile de souligner la situation désastreuse chez nos agresseurs mêmes, qui se débattent dans des difficultés inextricables et croissantes dans tous les domaines, politique, militaire, social et économique. A moins qu'ils ne mettent fin à leur guerre d'agression et d'occupation au Kampuchea, ils ne pourront jamais, quelles que soient les réformes, apporter des solutions à ces inextricables difficultés.

Si l'hégémonisme n'a pu faire d'autres victimes en Asie du Sud-Est, et si la grave situation dans la région n'a pas empiré au-delà de ce qu'elle est actuellement, c'est grâce aux efforts conjugués des pays de l'ANASE, à la solidarité des pays épris de paix et de justice dans le monde, et à la lutte pleine de sacrifices du peuple du Kampuchea, qui non seulement ont enlisé les troupes d'occupation sur le champ de bataille et empêché l'acceptation du fait accompli de cette occupation, mais encore entraîné des difficultés inextricables et insolubles chez l'agresseur lui-même.

L'adoption, mercredi dernier, de la résolution 42/3 sur "La situation au Kampuchea" par l'Assemblée générale, pour la neuvième année consécutive et avec une majorité de 117 voix, soit les trois quarts des Etats Membres de l'ONU, constitue un ferme et nouvel appel de la communauté internationale lancé à nos agresseurs pour qu'ils mettent fin à leur occupation du Kampuchea, ce qui permettrait de relâcher la tension en Asie du Sud-Est, d'amorcer le processus de désarmement dans la région et, en même temps, celui du développement et de la coopération. C'est le refus de nos agresseurs d'accepter cette réalité qui bloque tout processus vers une solution politique et vers l'élimination de toute menace à la paix, à la sécurité

M. In Sopheap (Kampuchea démocratique)

et à la stabilité en Asie, et maintient un climat de méfiance peu propice au désarmement. On sait par ailleurs que le problème du Kampuchea est un des principaux obstacles au rétablissement des relations normales entre les puissances influentes, membres permanents du Conseil de sécurité. S'il est si difficile pour cette superpuissance mondiale, protectrice et fournisseur d'armes au Viet Nam, de permettre au Kampuchea et à son peuple de jouir de leur indépendance et de leurs droits légitimes, on voit mal la sincérité des rhétoriques perpétuelles de cette superpuissance sur la paix et le désarmement, à moins que le désarmement tel qu'elle le préconise ne vise qu'à renforcer son avantage dans sa stratégie expansionniste globale et éviter la rivalité dans les domaines où elle est sûre d'être la perdante.

Ayant souffert de plusieurs guerres successives, et plus particulièrement de la présente guerre d'extermination menée depuis bientôt neuf ans par son grand voisin de l'Est, le Kampuchea démocratique considère la paix comme le bien le plus précieux et souhaite de tout coeur que les pays qui en jouissent encore continuent d'en jouir. Il a soutenu et continuera de soutenir toutes les initiatives et mesures susceptibles de contribuer tant soit peu à la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales, et à la diminution des risques de guerre : interdiction et destruction totales des armes nucléaires, des armes chimiques et autres armes de destruction massive, réduction drastique des armements classiques et des troupes, avec vérifications appropriées, établissement de zones exemptes d'armes nucléaires, etc. Le désarmement doit être envisagé sous tous les aspects. La lutte pour cette noble cause doit être poursuivie avec persévérance et sous toutes les formes.

Les troubles et conflits constamment provoqués à travers le monde, le malaise dans les relations internationales, les atteroiements des négociations reflètent cette réalité que le désarmement, le relâchement de la tension internationale, le respect du droit à l'autodétermination et à l'indépendance nationale, le règlement pacifique des disputes en conformité avec la Charte des Nations Unies et le renforcement de la paix et de la sécurité internationales sont étroitement liés les uns aux autres. Le succès ou l'échec dans un domaine a des effets positifs ou négatifs dans d'autres. La lutte concertée contre l'hégémonisme et les politiques de puissance est une composante essentielle au maintien de la paix et de la sécurité internationales, à la réalisation d'un désarmement effectif et d'un monde plus sûr.

M. ORAMAS OLIVA (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis, au nom de la délégation cubaine, de vous féliciter de votre élection à la présidence de la Première Commission, au cours de la présente session de l'Assemblée générale. Nous connaissons vos activités en matière de désarmement, y compris au sein de la Conférence du désarmement à Genève, et nous sommes certains que, sous votre direction, les travaux de notre commission, cette année, connaîtront le succès.

Je tiens également à féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur Zachmann, de la République démocratique allemande, pour le rôle remarquable qu'il a joué l'an dernier à la tête de notre commission. Je salue également les autres membres du bureau et tout le personnel du Secrétariat qui peuvent tous compter sur la collaboration de ma délégation dans l'accomplissement des tâches qui nous attendent.

Cette année, les travaux de la Première Commission s'ouvrent dans une atmosphère encourageante. Après une longue période d'échecs dans le domaine du désarmement, au cours de laquelle les négociations bilatérales sont restées stériles et les négociations multilatérales dans le domaine nucléaire ont été paralysées, nous avons appris, le 18 septembre dernier, l'accord de principe intervenu entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à courte portée. Nous avons également appris que de nouvelles perspectives s'ouvrent en ce qui concerne la tenue de négociations sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires.

Voilà qui, pour le moins, est encourageant. Il n'est pas inutile de rappeler que depuis la signature de l'Accord SALT II en 1979, les négociations bilatérales n'ont débouché sur aucun résultat pratique. Toutefois, aujourd'hui, et à la différence de ce qui a été réalisé par le passé, nous sommes sur le point de voir signer un nouveau traité qui éliminera à jamais de la surface de la terre toute une génération d'armes nucléaires, les missiles à portée intermédiaire et à courte portée. Il ne s'agit pas d'une simple réduction; il s'agit, pour la première fois dans l'histoire du désarmement, de l'élimination complète d'un type d'armes nucléaires. Voilà qui mérite d'être relevé.

M. Oramas Oliva (Cuba)

Nous espérons toutefois que la signature de cet accord, d'ici à la fin de cette année, ne sera qu'un premier pas vers l'élimination, avant la fin du siècle, de toutes les armes nucléaires. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui est le résultat de l'application logique de l'esprit de Reykjavik. Par conséquent, dans cet esprit, nous sommes en droit d'attendre, voire d'exiger, une réduction de l'ordre de 50 % des armes nucléaires stratégiques d'ici à juin 1988. Nous devons poursuivre sur notre lancée et collaborer de concert sur la voie du dialogue et de l'entente.\*

Dans ce contexte, la communauté internationale se doit également d'exiger que soit respecté tout ce qui a été réalisé jusqu'à présent car cela constitue la base d'accords futurs. Je songe par exemple au Traité sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques, lequel, entre autres, interdit l'expérimentation de ce type de systèmes d'armes dans l'espace. L'application rigoureuse de ce traité et le strict respect de toutes ses dispositions seront de nature à renforcer la confiance et nous permettront de travailler sans entrave en faveur d'un désarmement général et complet.

Rappelons aussi que l'Union soviétique et les Etats-Unis se sont engagés à conclure "des accords efficaces visant à prévenir la course aux armements dans l'espace, à y mettre fin sur la terre, l'objectif ultime étant de parvenir à l'élimination complète de toutes les armes nucléaires". Cet engagement, ainsi que l'affirmation conjointe faite par les deux pays selon laquelle "une guerre nucléaire ne saurait être gagnée et ne doit donc jamais être livrée" nous amènent à la conclusion qu'il est important, voire indispensable, que le dialogue auquel nous assistons aujourd'hui soit institutionnalisé pour qu'il se poursuive dans l'avenir et débouche sur des résultats tangibles.

Rappelons enfin que, lorsque l'on parle de la course aux armements, et notamment de la course aux armements nucléaires, ce sont les intérêts vitaux de tous les peuples du monde qui sont en jeu.

Nous nous félicitons également des perspectives qui s'ouvrent s'agissant des essais d'armes nucléaires. Bien que l'on n'ait pas su tirer parti du moratoire unilatéral qui a été observé pendant 18 mois par l'Union soviétique, celui-ci a

---

\* M. Gutierrez (Costa Rica), Vice-Président, assume la présidence.

M. Oramas Oliva (Cuba)

néanmoins joué un rôle important sur la voie de l'interdiction des essais, et peut-être commencerons-nous bientôt à en recueillir les fruits. La possibilité de voir s'ouvrir des négociations sur cette question, peut-être même avant le 1er décembre 1987, nous rappelle que depuis longtemps la seule chose nécessaire pour interdire les essais d'armes nucléaires dans tous les milieux et à jamais, c'est la véritable volonté politique de tous les Etats.

Les questions de la vérification et les considérations éminemment techniques qui jadis semblaient entraver l'interdiction des essais nucléaires ne constituent plus un problème à l'heure actuelle. La seule chose qui importe aujourd'hui, c'est que l'interdiction des essais ne soit considérée par personne comme un objectif à long terme mais, au contraire comme un élément essentiel à la cessation de la course aux armements nucléaires.

Un autre aspect encourageant qui a une incidence directe sur les travaux de la Première Commission cette année est la conclusion, avec un Document final extrêmement utile, de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement.

Là encore, et faisant fi de toute opinion contraire, la communauté internationale a reconnu qu'il existait un rapport étroit entre le désarmement et le développement, et elle a réaffirmé que le désarmement constituait un élément fondamental de la réalisation des aspirations des peuples au développement.

Comme le mentionne le Document final de la Conférence, approuvé par consensus il y a quelques semaines, une paix et une sécurité véritables et durables, dans un monde interdépendant comme l'est le monde actuel, exigent un progrès rapide dans le domaine du désarmement aussi bien que dans celui du développement. Il existe un contraste affligeant entre les mille milliards de dollars que le monde dépense chaque année en armements et les 850 millions d'analphabètes, le milliard et demi de personnes dépourvues d'assistance médicale, les 780 millions de personnes mal nourries, et le milliard de personnes dépourvues d'un foyer digne de ce nom mentionnés dans le Document final.

Il existe, de plus, un rapport avéré entre les mille milliards de dollars que consacre chaque année le monde aux armements et la dette extérieure qui afflige les pays en développement. Il est de plus en plus évident que les ressources nécessaires pour liquider cette dette sont actuellement consacrées aux dépenses militaires.

M. Oramas Oliva (Cuba)

Ce n'est pas non plus un hasard si - également par consensus - le Document final déclare :

"la situation actuelle de l'économie mondiale doit aussi être vue dans le contexte de la course aux armements. Dans certains pays, les déficits importants provoqués par les dépenses militaires, joints aux effets cumulatifs de la hausse des taux d'intérêt qui s'ensuit, ont pour résultat de priver les activités de développement de substantiels courants de capitaux. En ce sens, le monde entier est touché par la course aux armements." (A/CONF.130/39, par. 27)

La souplesse et l'intention de coopérer manifestées par tous les participants à la Conférence montrent les nouvelles possibilités que nous offre le multilatéralisme et augurent bien des travaux futurs de la communauté internationale dans le domaine du désarmement et du développement. Il importe donc que l'Assemblée générale, au cours de cette session, se prononce sur les résultats acquis au cours de la Conférence et énonce des directives pour un examen d'ensemble de cette question à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qui doit se tenir prochainement. A propos de cette session extraordinaire, sa tenue, en 1988, nous permettra de tirer profit des nouvelles perspectives qui s'ouvrent dans ce domaine. Il est évident que la base des travaux de cette session se trouve, comme l'ont répété presque toutes les délégations dans différentes instances, dans le Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement qui s'est tenue en 1978. Les objectifs, les priorités et les principes énoncés dans ce document final devront être réaffirmés l'an prochain.

La tâche urgente qui nous attend et le défi que nous devons tous relever consistent à éviter que n'éclate une guerre nucléaire, à mettre fin à la course aux armements, notamment la course aux armements nucléaires, à interdire les essais d'armes nucléaires dans tous les milieux et à jamais, à interdire la fabrication de tous les types d'armes de destruction massive, y compris les armes chimiques, enfin, à éviter que la course aux armements ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique.

La troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui aura lieu l'an prochain, constituera le cadre approprié pour juger de l'application du Document final de 1978, pour apprécier le déroulement des négociations sur le désarmement et pour examiner la façon dont nous devons agir désormais pour assurer la mise en oeuvre du Programme d'action que nous nous sommes fixé en 1978 et que nous avons réaffirmé solennellement en 1982.

M. Oramas Oliva (Cuba)

Dans ses futures interventions, ma délégation traitera plus en détail des différentes questions dont est saisie la Commission. Qu'il me soit permis pour conclure, car je pense que le moment est propice au dialogue et devrait nous permettre d'atteindre les objectifs du désarmement, du développement et de la paix, de rappeler ce que disait le Président Fidel Castro à l'Assemblée générale en 1979, qui garde toute son actualité :

"Le bruit des armes, du langage menaçant de l'arrogance dans l'arène internationale doit cesser. C'en est assez de croire que les problèmes du monde peuvent se régler avec les armes nucléaires! Les bombes pourront tuer les affamés, les malades, les ignorants, mais elles ne pourront tuer la faim, la maladie, l'ignorance. Elles ne peuvent pas non plus tuer la juste rébellion des peuples, et le cataclysme emporterait aussi les riches, qui sont ceux qui ont le plus à perdre en ce monde.

Disons adieu aux armes et consacrons-nous, en personnes civilisées, aux problèmes écrasants de notre époque. Voilà la responsabilité et le devoir le plus sacré de tous les hommes d'Etat du monde. Voilà, en outre, la prémisse indispensable à la survie de l'humanité." (A/34/PV.31, p. 62)

Le moment est propice à l'action. Sachons le saisir, car la communauté internationale et l'opinion publique mondiale l'exigent.

M. NENGRAHARY (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis tout d'abord d'adresser les félicitations de ma délégation au Président à l'occasion de son accession à la présidence de la Première Commission. Au nom de ma délégation, je l'assure de notre pleine et sincère coopération en vue de garantir le succès des délibérations de notre commission. Je tiens également à féliciter les autres membres du Bureau.

Les discussions sur les questions relatives au désarmement au sein de notre commission ont mis en relief une question vitale qui préoccupe l'humanité tout entière. Je veux parler de la question de la survie même de la civilisation humaine, au coeur de laquelle se trouve la menace de l'anéantissement nucléaire.

Il est de fait que l'humanité se trouve prise dans l'enqrenage infernal de la course aux armements. Les étincelles de la discorde et les flammes de la guerre ne cessent de s'embraser dans différentes parties du monde. Ces flammes, si elles ne sont pas éteintes à temps, pourraient bien un jour incendier notre planète. Si

M. Nenqrahary (Afghanistan)

l'on veut écarter cette menace qui pèse sur l'humanité, la guerre doit être vidée de sa substance matérielle, c'est-à-dire les armes, et nous devons nous engager résolument dans la voie menant au désarmement général et complet.

L'accord de principe tendant à éliminer les missiles nucléaires soviétiques et américains à portée intermédiaire et à plus courte portée auquel sont parvenus à Washington le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique et le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis revêt une importance politique significative. L'accord démontre également que le programme global en vue du désarmement nucléaire d'ici à l'an 2000, présenté par l'Union soviétique, est réalisable dans la pratique. Il devrait être concrétisé dans les dispositions d'un traité qui paverait la voie à l'élimination de tous les types d'armes nucléaires. Nous nous félicitons de cette évolution positive et espérons qu'elle s'accompagnera d'un redoublement d'efforts pour parvenir à notre objectif commun, à savoir la création d'un monde libéré des armes nucléaires et de la violence.

Le fait qu'une guerre nucléaire ne saurait être gagnée a été reconnu même par ceux qui parlaient jadis d'une "guerre nucléaire limitée". Mais le simple fait de comprendre cette vérité n'équivaut pas à une mesure concrète en vue de supprimer la menace de destruction nucléaire qui plane sur le monde entier. Il faut immédiatement adopter des mesures concrètes pour éviter que le monde ne sombre dans l'abîme, ce qui pourrait être la conséquence non seulement d'un dessein maléfique mais d'une simple erreur technique.

Les conséquences, en termes de destruction, de l'utilisation des armes nucléaires sont nombreuses et variées. Les données scientifiques actuellement disponibles démontrent qu'un conflit nucléaire serait véritablement catastrophique pour l'humanité et pour toute forme de vie. Les nombreuses études effectuées dans bien des pays et sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies prouvent de façon convaincante que l'utilisation ne serait-ce que d'une partie relativement limitée des stocks d'armes nucléaires tuerait instantanément des centaines de millions de personnes, détruirait des biens matériels et culturels d'une immense valeur, causerait des dégâts catastrophiques aux forces de production et ferait que de très nombreuses personnes seraient condamnées à mourir lentement de faim et de maladie.

Ce qui ressort à l'évidence, c'est le fait qu'aucun des grands problèmes mondiaux ne saurait être résolu sans que soit d'abord résolu le problème de la guerre et de la paix et sans qu'interviennent le désarmement et une coopération

M. Nengrahary (Afghanistan)

pacifique. Certains auteurs de doctrines militaires dissimulent autant qu'ils le peuvent cet élément en insistant sur tel ou tel autre problème de portée mondiale et en se contentant de mentionner au passage ou de passer tout simplement sous silence la menace d'un holocauste nucléaire. A notre avis, la solution du problème de la guerre et de la paix exige une restructuration du système de relations entre les Etats et une réorientation de la recherche scientifique à des fins pacifiques.

Les dépenses militaires actuelles avoisinent maintenant 1 000 milliards de dollars des Etats-Unis. Qui plus est, les dépenses consacrées à la modernisation des arsenaux nucléaires existants croissent bien plus rapidement que les dépenses militaires en général. Compte tenu de cette situation, l'Afghanistan et d'autres pays non alignés attachent une très grande importance à la poursuite de négociations constructives et sincères pour empêcher une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et mettre fin à celle qui se déroule sur terre.

Mon pays estime que chaque Etat a le même intérêt à garantir la protection de la planète sur laquelle nous vivons et à établir une paix durable. Le destin de notre civilisation ne saurait rester entre les mains de ceux qui ont basé leur politique sur les doctrines meurtrières de dissuasion nucléaire ou de guerre nucléaire d'usure. L'Afghanistan, en tant que pays non aligné, estime que les Etats non dotés des armes nucléaires ont le droit de décider de leur propre sort s'agissant de la menace nucléaire.

Maintenant qu'il y a un équilibre militaire stratégique approximatif entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, entre l'Organisation du Pacte de Varsovie et l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), toute tentative pour saper cet équilibre entraînerait une aggravation de la menace qui pèse sur la paix et la sécurité internationales. Néanmoins, le Gouvernement américain actuel continue de faire tourner les rouages de la course aux armements et prépare la guerre des étoiles. Si l'on ne parvient pas à empêcher l'extension des armes nucléaires à l'espace extra-atmosphérique, cela pourrait déclencher une nouvelle escalade de la course aux armements qui augmenterait considérablement les risques de guerre nucléaire.

Jusqu'à présent, aucune solution radicale n'a été trouvée pour assurer la destruction de toutes les armes nucléaires; et l'opinion publique mondiale doit bien comprendre que le choix est soit de maintenir et de consolider le Traité sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques (ABM), et de rendre ainsi

M. Nengraharv (Afghanistan)

toute guerre nucléaire impossible, soit d'accepter la militarisation de l'espace. Mais si nous voulons que notre planète et ses habitants puissent survivre, il n'y a qu'une seule voie à prendre, la voie qui mène à un monde exempt d'armes nucléaires.

A cet égard, les six de Delhi - les dirigeants d'Etats d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique - pour la première fois dans l'histoire, partent de positions communes en vue d'écarter le danger d'anéantissement nucléaire, et c'est là une initiative importante. L'Afghanistan se félicite des efforts déployés par les six dirigeants et y voit un signe de l'aspiration de l'opinion publique mondiale. Cette entreprise prouve à nouveau que notre monde, si plein de contradictions, est de plus en plus intégré, que la sécurité devient de plus en plus une préoccupation d'ordre politique plutôt que militaire et que la prévention de la guerre doit être la règle objective du comportement de tous les Etats.

Une interdiction complète des essais nucléaires permettrait de résoudre l'une des tâches les plus complexes dans le domaine du désarmement nucléaire, celle qui consiste à empêcher l'amélioration qualitative des armes nucléaires, la mise au point de nouveaux types de systèmes d'armes et la modernisation des arsenaux militaires. A cet égard, nous nous félicitons que l'Union soviétique et les Etats-Unis se soient mis d'accord pour engager, par étapes successives, des négociations sur l'arrêt des essais nucléaires.

M. Nengrahary (Afghanistan)

Nous félicitons l'Union soviétique de la mesure concrète qu'elle a prise à cet égard puisque pendant 18 mois elle a respecté son moratoire unilatéral sur les essais nucléaires. Malheureusement, il n'y a pas eu de réaction dans le même sens de la part des Etats-Unis. En réalité, l'attitude des Etats-Unis quant à l'interdiction des essais d'armes nucléaires sera la preuve ultime des véritables intentions de ce pays à l'égard du désarmement nucléaire.

Mon pays, en tant que membre fondateur du Mouvement des pays non alignés, a toujours appuyé les efforts de ce mouvement pour promouvoir la paix et le désarmement. Dans sa Déclaration finale adoptée à la huitième Conférence au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement à Harare, le Mouvement a insisté sur l'extrême urgence d'adopter des mesures immédiates en vue de prévenir une guerre nucléaire et de favoriser le désarmement nucléaire. Il insiste également sur la nécessité de mettre un terme à la mise au point d'armes antisatellites, de démanteler les systèmes existants et d'interdire l'introduction de nouveaux systèmes d'armes dans l'espace extra-atmosphérique.

La République démocratique de l'Afghanistan est d'avis que l'impasse actuelle, ou la lenteur des progrès, en ce qui concerne le désarmement, doivent être traités par une démarche progressiste, constructive et concrète. Nous estimons que les mesures de désarmement nucléaire exigent des procédures de vérification rigoureuses, y compris les inspections sur place, et qu'il devrait s'agir d'un processus concret, général et convaincant. Les procédures de vérification doivent promouvoir la confiance et démontrer que les accords sont respectés de bonne foi.

Parallèlement à son rejet des armes nucléaires et de tous les autres types d'armes de destruction massive, l'Afghanistan estime que les armes chimiques et biologiques constituent un nouveau danger si elles sont utilisées à des fins militaires. La puissance meurtrière de ces armes a atteint des proportions nouvelles en raison de récents progrès scientifiques et techniques. Cet état de choses exige de toute urgence la conclusion d'une convention sur l'interdiction des armes chimiques. Cette convention représenterait un pas important sur la voie du désarmement.

Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan est d'avis que la vie sur notre planète est un bien suprême. La confiance et la compréhension mutuelles doivent remplacer la peur et la méfiance. Les dépenses militaires doivent être consacrées au progrès social et au développement. Nous devons trouver les moyens d'assurer la sécurité internationale et d'écartier le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires.

M. Nengrahary (Afghanistan)

Tous les efforts des Membres des Nations Unies devraient se traduire en mesures concrètes pour nous rapprocher de cet objectif si important.

La lutte pour la paix et la sécurité internationales constitue l'essence même de la politique étrangère de la République démocratique d'Afghanistan. Nous reconnaissons que la voie du désarmement est ardue, mais elle n'est pas impossible. Grâce à une action concertée, nous pouvons résoudre ce problème extrêmement important qui menace la civilisation humaine et créer ainsi des conditions pacifiques pour le développement économique et social. Le camarade Najib, Secrétaire général du Comité central du Parti démocratique populaire de l'Afghanistan et Président du Conseil révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan, a dit ce qui suit à cet égard :

"La mise en oeuvre de nos plans novateurs ne sera possible que si une paix et une sécurité durables règnent dans notre région et partout dans le monde."

M. Terrefe TADESSE (Ethiopie) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit d'abord permis de dire combien ma délégation est heureuse de voir l'Ambassadeur Bagbeni Adeito Nzengeya présider aux destinées de la Première Commission. Mes félicitations s'adressent également aux autres membres du Bureau, aux deux sous-secrétaires généraux ici présents et au Secrétaire général de la Conférence du désarmement.

Ma délégation prie également la délégation du Royaume-Uni de transmettre nos sincères condoléances à la famille de feu l'Ambassadeur Cromartie.

La Charte des Nations Unies, rédigée à l'issue d'une guerre dévastatrice, reflétait le désir et l'espoir très vifs de la communauté internationale d'empêcher la recrudescence d'une guerre mondiale. Depuis lors, la technique a produit plusieurs nouveaux types d'armes, y compris les armes de destruction massive qui menacent maintenant la survie même de l'humanité et de la civilisation humaine. Il est donc opportun et approprié de se rappeler le principe fondamental consacré dans la Charte qui régit les rapports entre Etats et entre membres d'une même société.

Le Préambule et l'Article 2 de la Charte des Nations Unies contiennent ces termes :

"Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances... Et à ces fins à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales..."

M. Terrefe Tadesse (Ethiopie)

et

"Les Membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger."

L'Ethiopie est l'un des premiers signataires de la Charte. Elle est une mosaïque de nationalités, de cultures et de croyances : son peuple, depuis des siècles, a la réputation d'être hospitalier et patriote, jaloux de sa liberté et de son indépendance et toujours uni contre l'agression et l'intervention extérieures. Au cours des 13 années écoulées, le peuple de l'Ethiopie, s'étant libéré d'un système socio-économique féodal et abusif, a assumé le pouvoir d'Etat, tel qu'il est consacré dans sa constitution, dont le préambule se lit en partie :

"Nous, travailleurs de l'Ethiopie, inspirés par notre glorieuse histoire qui remonte à plusieurs siècles, sommes engagés dans une grande lutte révolutionnaire pour sortir de notre état d'arriération actuel et pour transformer l'Ethiopie en une société socialiste dotée d'un niveau élevé de développement, où régneront la justice, l'égalité et la prospérité sociale... Cette constitution est la loi suprême du pays et la base de la création et de l'administration de la République démocratique populaire d'Ethiopie, où s'exprime notre souveraineté; l'unité nationale et l'égalité des nationalités fondées sur notre droit à l'autodétermination sont assurées; nos libertés fondamentales et nos droits sont garantis et nos devoirs respectés; nous sommes en mesure d'apporter notre contribution à la paix mondiale, à la justice, à la démocratie et au progrès social."

La République démocratique populaire d'Ethiopie croit fermement à la coopération dans l'intérêt mutuel de tous les peuples du monde, au renforcement des relations de bon voisinage, au respect du principe de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale, à la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, au règlement pacifique des différends, et en général, au principe du non-alignement. L'Ethiopie est partie à de nombreux traités internationaux : à savoir le Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau - le soi-disant Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires de 1963 -; le Traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires; le Traité de 1966 sur l'espace extra-atmosphérique; le Traité de 1970 sur le fond des mers; la Convention de 1971 sur les armes biologiques, ainsi que d'autres conventions internationales.

M. Terrefe Tadesse (Ethiopie)

L'Ethiopie, comme la grande majorité des Etats, a un intérêt vital dans les mesures de désarmement, car nous estimons que c'est la course aux armements qui est la cause de l'augmentation des tensions et de l'insécurité dans les relations internationales. Dès 1959, l'Ethiopie a proposé que les Nations Unies adoptent une déclaration de principe condamnant et bannissant le recours aux armes nucléaires et thermonucléaires. Nous avons dit à plusieurs reprises combien nous inquiétaient les essais, la fabrication et le déploiement de tous les types d'armes de destruction massive. Nous avons vigoureusement encouragé les Etats, notamment les Etats dotés d'armes nucléaires, à respecter les engagements énoncés dans le Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires et dans le Traité sur la non-prolifération.

La Première Commission est présentement saisie du rapport de la Conférence du désarmement, dans lequel on note que la Conférence n'a pas réussi à parvenir à un consensus sur le mandat qui doit être confié à un comité spécial chargé de mener des négociations multilatérales sur un traité d'interdiction complète des explosions nucléaires.

M. Terrefe Tadesse (Ethiopie)

Il convient de rappeler qu'une interdiction des explosions expérimentales nucléaires dans le cadre des essais nucléaires par tous les Etats et à jamais était considérée comme une question hautement prioritaire aux termes de la résolution 41/46 A de l'Assemblée générale. L'Ethiopie a voté en faveur de cette résolution importante et, en notre qualité de président de la Commission du désarmement au cours du mois de juillet 1987, nous avons eu l'occasion de signaler à la Conférence que sa tâche la plus cruciale était toujours de mener des négociations pour interdire les armes de destruction massive, notamment les armes nucléaires. Nombreux sont ceux qui ont rappelé les conséquences terribles que nous encourrions si de telles armes continuaient à exister et si les Etats dotés d'armes nucléaires continuaient à dériver vers l'affrontement nucléaire. Au cours de ces 30 dernières années, l'arrêt complet des essais d'armes nucléaires a fait l'objet de plus de 50 résolutions de l'Assemblée générale. Les pays non alignés ont rappelé aux Etats dotés d'armes nucléaires que reprendre l'escalade de la course aux armes nucléaires, tout comme se fier aux doctrines de dissuasion nucléaire, qui se fondent sur la menace du recours à l'arme nucléaire, ne font qu'accroître le risque du déclenchement d'une guerre nucléaire. L'Assemblée générale nous a rappelé dans la résolution 41/92 qu'opter pour une sécurité égale pour tous les Etats dans tous les domaines des relations internationales renforcerait le système de sécurité collective incarné par la Charte des Nations Unies.

Il y a près de 10 ans, le Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement affirmait que les armes nucléaires représentaient le plus grand danger pour l'humanité et la survie de la civilisation. C'est pourquoi il est essentiel de faire cesser et d'inverser la course aux armes nucléaires. Cette course aux armes nucléaires, loin de contribuer au renforcement de la sécurité de tous les Etats, n'a fait que l'affaiblir et a battu en brèche les efforts visant au relâchement des tensions internationales.

Des négociations devaient être entreprises à la Conférence du désarmement sur toutes les questions de fond inscrites à son ordre du jour. Il faudrait continuer d'appliquer la formule consistant à créer des groupes de travail spéciaux dotés de mandats précis, même si, pour des pays ayant de petites délégations, il est parfois difficile de désigner des experts. Les membres du Groupe des Vingt et Un attachent une très grande importance à la conclusion rapide d'un traité global sur l'interdiction totale des essais de tous types d'armes nucléaires dans tous les milieux par tous les Etats, mettant ainsi fin à l'amélioration qualitative des

M. Terrefe Tadesse (Ethiopie)

armes nucléaires et à la mise au point de nouveaux types de telles armes et empêchant la prolifération nucléaire. Malheureusement, la création de comités spéciaux sur des questions relatives aux essais d'armes nucléaires et à la cessation de la course aux armements nucléaires n'a pas bénéficié du soutien d'un groupe de pays occidentaux.

En revanche, il est encourageant de constater que, grâce au soutien global et à la participation active dont a bénéficié le Comité spécial des armes chimiques, il a été possible d'élaborer un projet de texte de convention. La délégation éthiopienne tient à souligner combien il est nécessaire d'aboutir le plus rapidement possible à la conclusion d'une convention sur l'interdiction de la mise au point, de la production et du stockage de toutes les armes chimiques et sur leur destruction. Il serait impérieux que tous les Etats intéressés ne compliquent pas davantage les négociations en imposant des conditions insoutenables ou en produisant de nouveaux types supplémentaires d'armes chimiques.

Il y a 16 ans, la région de l'océan Indien a été déclarée zone de paix par les Nations Unies et, chaque année, l'Organisation a adopté des résolutions demandant la mise en oeuvre rapide de la Déclaration. Mais les efforts faits pour atteindre cet objectif ont toujours échoué. L'impossibilité depuis 1983 de tenir la Conférence de l'océan Indien à Colombo est un exemple qui vient à l'appui de nos dires. L'Ethiopie, en tant que pays de l'intérieur, souhaite que cette conférence ait lieu cette année, comme prévu par une décision de l'Assemblée générale.

De même, ma délégation ne peut qu'exprimer sa grande préoccupation devant la détérioration de la paix et de la stabilité dans la région limitrophe du Golfe. L'atmosphère de la sécurité actuelle de la région est marquée par la présence d'un nombre jusqu'ici inégalé de forces navales qui contribuent à exacerber les tensions. La situation est devenue maintenant si explosive qu'elle pose une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. L'Ethiopie est extrêmement préoccupée par cette situation.

Il y a 25 ans, les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont publié une Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique. L'Assemblée générale a réaffirmé cet appel et prié instamment tous les Etats de respecter le continent africain en tant que zone dénucléarisée. A sa dixième session extraordinaire, l'Assemblée générale a décidé qu'un Conseil de sécurité devrait prendre des mesures pour permettre la réalisation de cet objectif. Il est clair que le programme nucléaire du régime raciste d'Afrique du Sud constitue un danger très grave pour la paix et

M. Terrefe Tadesse (Ethiopie)

la sécurité internationales et une menace persistante pour la sécurité des Etats africains. Il accroît aussi le danger de prolifération des armes nucléaires. La Commission du désarmement, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) et le Département pour les affaires du désarmement du Secrétariat, en consultation avec l'Organisation de l'unité africaine, ont participé à des études et ont élaboré des rapports sur le potentiel nucléaire de l'Afrique du Sud. La résolution 41/55 de l'Assemblée générale a invité tous les Etats, sociétés, institutions et particuliers à s'abstenir de toute collaboration ultérieure avec le régime raciste qui lui permettrait d'entraver l'objectif de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique. Trois Etats occidentaux dotés d'armes nucléaires se sont opposés à cette résolution. Il est également regrettable que la Commission du désarmement, une fois encore, n'ait pas réussi cette année à obtenir un consensus sur cette question importante inscrite à son ordre du jour. Néanmoins, le rapport de la Commission réaffirme que la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, forme institutionnalisée de discrimination raciale, continue d'être condamnée par la communauté internationale et par le Conseil de sécurité en tant que crime contre la conscience et la dignité de l'humanité.

L'Ethiopie est un pays qui s'efforce de lutter contre le sous-développement. C'est pourquoi elle considère avec un intérêt particulier les résultats de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. Nous nous félicitons de constater que, en dépit de certaines difficultés de départ, la Conférence a pu adopter par consensus son Document final. Nous réaffirmons qu'à notre avis une sécurité véritable et durable dans ce monde interdépendant exige des progrès rapides dans les deux domaines du désarmement et du développement. Pour reprendre les termes du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, "le temps est donc venu... de chercher la sécurité dans le désarmement".

Nous avons été encouragés par un ensemble d'événements visant à améliorer le climat politique international et nous nous félicitons de la reprise des pourparlers de Genève sur les armements ainsi que de la réunion au sommet entre le Secrétaire général, Mikhaïl Gorbatchev, et le Président Ronald Reagan, à Genève d'abord et ensuite, en 1986, à Reykjavik. L'option "double zéro" préconisée par l'Union soviétique pour éliminer les armes nucléaires à moyenne et à plus courte portée est une véritable percée dans les négociations bilatérales

M. Terrefe Tadesse (Ethiopie)

soviéto-américaines. L'accord qui va être conclu entre l'URSS et les Etats-Unis favorisera également les négociations multilatérales sur le désarmement puisqu'il envisage à l'avenir une interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires par tous les Etats, assortie d'un système effectif de vérification. Nous nous félicitons aussi de la présentation au cours des négociations bilatérales d'un projet de traité visant à réduire de 50 % les armes stratégiques et d'un projet d'accord destiné à renforcer les dispositions du Traité sur la limitation des systèmes antimissiles balistiques de 1972 (ABM).

Bien que ces événements soient prometteurs, ils ne suffisent pas à faire disparaître la crainte constante d'un anéantissement nucléaire qui pèse sur nous. Toutes les nations se préoccupent de leurs intérêts de sécurité nationale et des intérêts de ceux qui leur sont proches. Toutefois, ce n'est pas par un équilibre de la terreur que la sécurité du monde dans son ensemble peut le mieux être garantie, mais bien par un engagement global en faveur du maintien de la paix et de la stabilité.\*

---

\* Le Président assume la présidence.

M. Terrefe Tadesse (Ethiopie)

La simple accumulation d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive a réellement prouvé son incapacité à garantir la paix et la véritable sécurité des Etats. Il est donc devenu nécessaire d'évaluer la stratégie du désarmement. Tel étant l'objectif de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui se tiendra l'an prochain, on ne saurait sous-estimer la fonction utile de l'opinion publique mondiale dans la création d'un climat favorable au progrès dans le domaine du désarmement. La résolution 41/65 sur la Campagne mondiale en faveur du désarmement demande aux gouvernements de tous les Etats de reconnaître et de respecter les mouvements populaires en faveur de la paix comme constituant un facteur important du désarmement. S'il bénéficie de l'appui nécessaire, le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement peut, en coopération avec l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), jouer un rôle vital en diffusant des informations concernant particulièrement le désarmement nucléaire.

Le PRESIDENT : A la lumière des consultations que nous avons eues avec quelques membres de la Commission, et compte tenu du fait que je me propose de faire rapport à la Commission des résultats de ces consultations au cours de la présente séance, je voudrais proposer que l'on suspende nos travaux pour une durée d'une demi-heure.

La séance, suspendue à 17 heures, est reprise à 18 heures.

Le PRESIDENT : Comme je l'avais annoncé aux membres de la Commission à la 6e séance, nous avons commencé des consultations sur le projet de résolution qui avait été présenté par la Roumanie et, au niveau atteint par ces consultations au cours de la matinée de vendredi, nous n'étions pas encore en position de livrer les résultats de ces consultations, car il y avait d'autres développements sur la question. Cela étant entendu, il y a eu un autre projet de résolution qui a été présenté par le Royaume-Uni et coparrainé par un certain nombre de délégations.

Il a été également annoncé par le Groupe des pays non alignés qu'un autre projet de résolution sera présenté par ce groupe à notre commission. Considérant que le projet de résolution, présenté par le Royaume-Uni, et l'autre projet, qui doit être présenté, en principe, à la Commission par le Groupe des pays non alignés, revêtent un caractère de fond, c'est-à-dire traitent les questions de fond des travaux de notre commission, les consultations doivent donc se poursuivre uniquement sur le projet qui a été présenté par la délégation de la Roumanie.

Et les consultations aidant, avec toutes les discussions intensives qui ont pu avoir lieu au cours de ces derniers jours, la Commission est parvenue à se mettre pratiquement d'accord sur un projet de décision du Président qui lance un appel aux deux superpuissances pour qu'elles puissent poursuivre leurs négociations entamées à Washington et qu'elles parachèvent ces négociations conformément à l'accord auquel ces deux superpuissances doivent parvenir.

Dans ce contexte, et compte tenu surtout de la coopération dont ont fait preuve de nombreuses délégations au cours de ces consultations, j'aimerais ici leur exprimer ma reconnaissance pour cette marque de collaboration qu'elles ont toutes témoignée à l'endroit de la présidence de la Commission.

Avant d'engager le processus de décision, j'aimerais donner lecture de ce projet de décision.

"L'Assemblée générale, prenant note de la déclaration commune publiée par les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques à l'issue de la réunion qu'ont tenue à Washington, du 15 au 17 septembre 1987, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis et le Ministre des affaires étrangères de l'URSS, demande instamment au Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique de n'épargner aucun effort pour conclure le plus tôt possible, conformément à

Le Président

l'accord de principe auquel ils sont parvenus lors de cette réunion, un traité relatif à l'élimination de leurs missiles à moyenne portée et à plus courte portée qui serait signé à la réunion au sommet qui doit avoir lieu à l'automne de 1987 entre le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev, comme convenu, et de faire de même tout leur possible pour conclure un traité concernant des réductions de 50 % de leurs armes stratégiques offensives dans le cadre des pourparlers de Genève consacrés aux armes nucléaires et spatiales."

Il s'agit donc d'un seul paragraphe ou d'un paragraphe unique qui constitue l'expression des sentiments de la Première Commission à l'endroit des négociations importantes qui se déroulent à l'heure actuelle, lesquelles négociations ne peuvent laisser indifférents les membres de la Première Commission, qui sont chargés d'étudier les questions du désarmement au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Avant de pouvoir engager le processus de décision sur la question, j'aimerais donner la parole aux délégations qui souhaitent expliquer leur point de vue ou leur position sur ce projet de décision.

M. TAYLHARDAT (Venezuela) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous remercier des précisions que vous venez de communiquer à la Commission en ce qui concerne les consultations que vous avez menées avec certaines délégations au sujet du projet de décision dont la Commission est saisie. Je voudrais vous assurer que nous n'avons pas d'objection quant à l'esprit qui a inspiré l'élaboration de ce document ni quant aux efforts que vous avez déployés pour que ce projet de décision soit adopté par consensus.

M. Taylhardat (Venezuela)

Nous n'avons pas non plus de difficultés insurmontables en ce qui concerne le contenu du document. Néanmoins, nous éprouvons certaines difficultés d'ordre technique, que nous voudrions exposer avant que vous soumettiez ce texte à la Commission pour qu'elle prenne une décision à son sujet.

En premier lieu, nous ne croyons pas que ce document ait un impact sur le cours des pourparlers qui se dérouleront bientôt à Moscou entre le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique et le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

Comme je l'ai dit, nous avons de sérieuses difficultés d'ordre technique qui portent tout d'abord sur la forme du document, qui nous est présenté comme un projet de décision alors qu'en réalité il s'agit d'un projet de résolution auquel on a voulu donner une autre forme, mais dont le contenu et l'objectif sont ceux d'un projet de résolution. Selon nous, les décisions de l'Assemblée portent sur la conduite de ses propres travaux et s'adressent en règle générale aux organes subsidiaires de l'Assemblée ou à l'Assemblée elle-même, concernant la transmission de documents ou de points de l'ordre du jour à transmettre à l'examen d'autres organes. Dans le cas présent, il s'agit d'un document dans lequel on lance un appel aux Etats membres, ce qui confère au texte le fond et la forme d'un projet de résolution.

Toutefois, nous avons aussi une difficulté considérable en ce qui concerne le fond du document, car l'Assemblée prend note dans ce projet d'un document qui n'est pas un document officiel des Nations Unies. Elle prend note de la Déclaration commune publiée par les Etats-Unis et l'Union soviétique, dont le contenu n'a jamais été communiqué, que je sache, à l'Assemblée générale ni à aucun autre organe des Nations Unies.

Nous éprouvons une autre difficulté quant à la référence faite dans ce document à la date éventuelle d'une réunion au sommet, sur laquelle aucun des Etats qui devraient y participer ne semble encore s'être mis d'accord. A cet égard, je tiens à rappeler une information parue dans le New York Times du 15 octobre dernier, où le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis soulignait qu'aucune date n'avait été arrêtée et qu'il n'était absolument pas certain que cette réunion aurait lieu.

Enfin, nous avons des doutes quant à l'opportunité ou à la nécessité d'adopter une décision de ce genre pour le moment. La réunion qui se tiendra à Moscou entre le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis et le Ministre des affaires étrangères de

M. Taylhardat (Venezuela)

L'Union soviétique est un événement qui s'inscrit dans un processus encore en pleine évolution. En vérité, je ne vois pas pourquoi l'Assemblée générale lancerait un appel comme celui qui est proposé dans ce texte à propos d'une réunion qui n'aboutira elle-même à aucun résultat décisif.

Pour terminer, nous avons aussi une difficulté de procédure en ce qui concerne le texte proposé. Conformément à l'article 120 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, aucune proposition n'est discutée ni mise aux voix à une séance de la Commission, si le texte n'en a pas été distribué à toutes les délégations au plus tard la veille de la séance.

Ceci dit, ma délégation ne fera pas obstacle au consensus de la Commission sur ce projet de résolution, mais je tiens à ce qu'il soit clair que la délégation du Venezuela ne s'associera pas à ce consensus.

Le PRESIDENT : J'ai pris bonne note des remarques du représentant du Venezuela et noté également que sa délégation ne participera pas au consensus sur ce projet de décision.

La Commission va maintenant prendre une décision sur le projet de résolution contenu dans le document A/C.1/42/L.3. Puis-je considérer que le projet de décision est adopté?

Le projet de décision est adopté.

Le PRESIDENT : Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui désirent faire une déclaration après l'adoption du projet de décision.

M. von STULPNAGEL (République fédérale d'Allemagne) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, à propos de la décision qui vient d'être adoptée par la Première Commission. Je tiens à attirer l'attention sur le fait que, dans ce texte, nous parlons de missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée. Dans la plupart des langues officielles, ce ne sont pas là des expressions techniques. Nous avons donc consulté d'autres délégations intéressées et sommes en mesure de déclarer que ma délégation et ces autres délégations intéressées interprètent les termes "missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée" comme désignant des missiles d'une portée allant de 500 à 5 500 kilomètres.

M. TANASIE (Roumanie) (interprétation de l'anglais) : La délégation roumaine voudrait exprimer sa satisfaction du fait que le consensus ait été atteint par la Première Commission sur un projet de décision en vertu duquel l'Assemblée générale devrait lancer un appel à l'Union soviétique et aux Etats-Unis pour qu'ils ne ménagent aucun effort en vue de conclure aussi rapidement que possible cette année un traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée. Le projet de résolution est le résultat de nos efforts communs et de nos contributions respectives. Nous avons apprécié les consultations intensives menées par le Président avec la participation de la plupart des délégations et y avons coopéré. Je vous suis reconnaissant, Monsieur le Président, des résultats fructueux de vos activités et je vous en félicite.

La cause à laquelle nous consacrons notre énergie et notre volonté politique est particulièrement importante. L'Assemblée générale ne saurait manquer cette occasion historique de s'acquitter de son rôle important dans le domaine du désarmement et d'encourager la première mesure importante en vue de l'élimination des armes nucléaires.

Selon moi, l'objectif principal du projet de résolution présenté par ma délégation à notre 4e séance est atteint grâce à l'adoption de ce projet de décision. Je suis reconnaissant à tous les membres de la Commission pour leur compréhension et leur soutien.

Le PRESIDENT : J'aimerais, encore une fois, exprimer mes remerciements à toutes les délégations, en particulier à celles qui m'ont apporté un concours précieux dans toutes les consultations et discussions auxquelles elles ont pris part sur le projet de décision que nous venons d'adopter.

La séance est levée à 18 h 25.